



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 19535

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'évolution de l'instruction judiciaire à l'échelle européenne. En effet, avec l'Union européenne, les magistrats français craignent de voir la procédure qui prévaut dans notre pays évoluer vers la conception anglo-saxonne. Dans ce cas de figure, le juge d'instruction ne trouverait plus sa place, et la conduite des procès se verrait grandement modifiée rompant ainsi avec la tradition judiciaire nationale qui, malgré ses imperfections, reste bien plus efficace. Compte tenu de ces éléments, elle lui demande donc de lui communiquer son sentiment et ses intentions au sujet de ce dossier.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19535

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juin 2003, page 4409